

**APPEL A CONTRIBUTION DANS LE CADRE DE LA CONFERENCE 2024 DE L'ACADEMIE FRANÇAISE DES ETUDES JURIDIQUES DE L'ENTREPRISE-ASSOCIATION FRANCAISE DROIT ET MANAGEMENT (AFD&M)**

**Bouleversements mondiaux et initiatives et réponses des secteurs public et privé**

Les bouleversements actuels, tels que les conflits géopolitiques, le changement climatique, les pandémies, l'inflation, etc., ont créé une période d'incertitude mondiale sans précédent, qui affecte aussi bien les entreprises que les institutions internationales. Alors que la Conférence des Parties s'efforce de gérer ces défis mondiaux et que l'ONU s'efforce de reconnaître officiellement la crise climatique comme une menace pour la sécurité, nous assistons à une érosion de la confiance dans ces organes de régulation. Les États, confrontés à de puissants acteurs non étatiques, traversent également cette crise de confiance.

Dans le même temps, des avancées technologiques disruptives, au premier rang desquelles l'intelligence artificielle, ainsi que des innovations telles que les blockchains et les NFT, émergent de manière moins visible, mais avec une capacité significative à influencer les institutions et les comportements sociaux. Ces technologies offrent des solutions potentielles aux crises, tout en présentant de nouveaux défis pour l'individu et la communauté.

Face à ces défis globaux, le monde juridique connaît une profonde transformation, réévaluant les cadres réglementaires tels que la gouvernance d'entreprise, la taxonomie ESG et la diligence raisonnable. Les notions juridiques établies sont remises en question, tandis que l'importance croissante de la réglementation et des exigences de conformité redéfinit la normativité en la rendant plus complexe.

Les entreprises, d'une part, doivent s'adapter à ces changements en devenant plus durables et inclusives, tout en exploitant de nouveaux outils technologiques et en intégrant des modèles d'entreprise équitables. Les individus, quant à eux, sont confrontés à un défi multidimensionnel. Ils doivent comprendre ces grands bouleversements et s'adapter en changeant leurs habitudes, en acquérant de nouvelles compétences ou en changeant d'emploi. Chacun doit également réfléchir à sa propre responsabilité éthique, ce qui implique d'examiner son empreinte écologique, son engagement en faveur de comportements durables et la manière dont il utilise les technologies et interagit avec elles. Par ailleurs, chacun devra développer son esprit critique et son discernement face à des informations abondantes et parfois contradictoires, notamment en ce qui concerne le changement climatique ou l'impact social de l'IA (en particulier sur la vie privée), dans le but de prendre des décisions éclairées. Enfin, chacun d'entre nous doit prendre en compte les droits des générations futures.

Ces transformations nécessitent un dialogue intersectoriel et interdisciplinaire. Nous invitons donc les chercheurs, les universitaires, les professionnels, et les entrepreneurs à proposer leurs contributions pour la prochaine conférence annuelle de l'Académie française des études juridiques de l'entreprise (AFD&M). Notre objectif est d'examiner les questions juridiques,

managériales, économiques et technologiques actuelles et leurs interactions avec les comportements émergents induits par les crises contemporaines.

**Ce thème général est susceptible de donner lieu à des articles de recherche et d'enseignement, théoriques et/ou pratiques, en droit, sciences de gestion, économie, comptabilité, ainsi qu'à des contributions transversales.**

**Appel à articles sur la recherche et la pratique en droit et gestion et toute autre discipline en lien avec les thèmes proposés.** Dans ce contexte, nous encourageons la soumission de contributions portant, entre autres, sur les sujets suivants :

- L'impact des changements géopolitiques sur l'investissement et la vie des entreprises ;
- L'Anthropocène et l'investissement dans l'innovation ;
- La créativité face à l'IA ;
- Opportunités et défis pour les entreprises à l'ère de la conformité ;
- Le rôle de l'IA dans la gouvernance durable et la réduction des inégalités ;
- La discrimination algorithmique ;
- Impact des évolutions réglementaires sur les stratégies d'entreprise ;
- Influence du contexte juridique sur les initiatives de RSE et de développement durable ;
- Adaptation de la formation juridique aux besoins des marchés émergents ;
- Gestion durable des actifs de valeur dans un monde en mutation (climatique, géopolitique et technologique) ;
- L'éthique face aux grands changements contemporains ;
- Taxonomie et conformité ;
- Les générations futures et le sujet du droit ;
- Plateformes, IA et géopolitique ;
- Le rôle de l'éthique dans la régulation ;
- L'impact de la surcharge d'information sur les personnes ;
- Les fausses nouvelles à l'ère de l'IA ;
- Les progrès de l'IA et la durabilité ;
- Les comportements émergents face aux bouleversements mondiaux ;
- Les défis de l'information non financière et de la durabilité ;
- L'entreprise à mission et le partage de la valeur.

**Appel à contribution en matière pédagogique :**

En réponse à la crise économique, politique, sanitaire et, plus généralement, sociale, il est important de discuter de l'impact des phénomènes susmentionnés sur l'enseignement, en particulier (mais pas exclusivement). La discussion porte sur l'intégration dans les programmes d'enseignement de méthodes d'apprentissage ou de thèmes touchant aux grands enjeux sociétaux de notre époque, ce qui amène notamment à se poser les questions suivantes :

- Les préoccupations liées au développement durable ont-elles perturbé ou bouleversé l'enseignement ?
- Comment transformer les solutions technologiques en outils pédagogiques ? L'exemple du ChatGPT.
- Quel est le rôle des enseignants et des formateurs dans un contexte de crise complexe ?
- Comment structurer des solutions durables à long terme, au-delà des crises (par exemple, le rôle de l'enseignement à distance postpandémique) ?
- Comment enseigner aux étudiants dans le monde de demain ?
- Comment les écoles de commerce peuvent-elles concevoir des cours répondant aux exigences du développement durable et de la transition éco-numérique ? Quelles sont les perspectives des futures écoles de commerce « durables » à l'horizon 2030-50 ?
- Comment sensibiliser les étudiants à l'importance des grands enjeux environnementaux et sociaux ?
- Comment faire en sorte que le mieux ne soit pas l'ennemi du bien ?
- Faut-il former des étudiants ou des citoyens ?

-----

**Opportunité de publication**

**Les travaux présentés lors du colloque 2024 de l'Académie française d'études juridiques de l'entreprise pourront faire l'objet d'une publication au sein de la *Revue Interdisciplinaire Droit et Organisations* (RIDO). L'acceptation d'une publication dans ladite revue reste soumise à un processus autonome et indépendant de l'acceptation de la présentation à la conférence 2024 de l'AFDM. Les articles soumis à la RIDO doivent se conformer strictement à la note aux auteurs disponible sur le site de la revue : <https://www.revue-rido.com>.**

Sur l'organisation de la conférence de l'AFDM : <https://www.afdm-droit.com/colloques/congres-2024/call-for-papers-2024/>



Revue Interdisciplinaire Droit et Organisations